

nant aux anciens, et à d'autres, le moyen de passer quelques bons moments de loisir avec leurs maîtres et leurs anciens camarades. En toute saison, il est permis aux associés de prendre part aux jeux variés que possède le Patronage. Et pendant l'été, ils peuvent se livrer en plein air à une foule d'amusements sportiques, sur le vaste terrain récemment mis à la disposition de l'institution.

Les conditions d'admission dans le Cercle Ouvrier de Montréal sont très faciles : bonnes références ; promesse d'observer les règlements de l'association ; avoir au moins seize ans ; payer un droit d'entrée de 50 cents et une contribution mensuelle de 25 cents.

L'œuvre n'a pas d'autres ressources que ces faibles cotisations et le produit d'une ou deux séances annuelles. Elle commence donc bien humblement, se confiant en la divine Providence. Mais peut-être se trouvera-t-il bientôt des âmes généreuses, capables de comprendre le bonheur que l'on goûte à rendre plus heureuse la classe ouvrière et à la préserver contre les dangers de toutes sortes qu'offre une ville comme Montréal—surtout pour les jeunes gens.

C'est le vœu que viennent de formuler les Frères de Saint-Gabriel ; et c'est le souhait ardent des autorités ecclésiastiques du diocèse.

Car cette œuvre ne saurait grandir et se développer sans le concours de la charité privée. Et au point de vue social, comme au point de vue chrétien, c'est une œuvre devenue nécessaire—en ces temps si périlleux pour la foi et les mœurs.

AUX PRIERES

M. l'abbé Lebas, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, décédé à Paris, France.

Rév. Père J.-C. Carrier, de la Congrégation de Sainte-Croix, décédé à Montréal.

Sœur Sainte-Véronique de Binasco, née Caroline Lessard, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.